

Championnat de France des Clubs : règlements, sanctions sportives, administratives et financières (24 avril 2017)

Nom et numéro de l'article	Infractions	Forfait sportif	Forfait administratif	Sanctions financières	Autres sanctions
1.3 Engagement	Pas d'équipe en Interclubs Jeunes (ou moins de la 1/2 des matches en IC Jeunes)				Interdiction de Top12 et Nat.1 la saison suivante
1.3 Engagement	Pas d'équipe en Interclubs féminins (ou moins de la 1/2 des matches en IC FémininsJeunes)				Interdiction de Top12 et Nat.1 la saison suivante
2.4 Arbitre	Pas d'arbitre diplômé (T12 à Nat.II) ; ou stagiaire (Nat.III) ; ou candidat (Nat.IV et inf)				Relégation admin si non respect au 30.04 – Relégations administrative et sportive cumulables
2.5 responsable de rencontre et arbitrage	Arbitre joueur (même dans une autre division) - ⚠ en Nat.III et IV, l'arbitre d'un seul match peut être joueur dans ce match			150 €	
2.6 Matériel	Insuffisance de matériel		Ts joueurs du club organisateur en remontant à partir du dernier échiquier		
3.3 Cadence	Cadence non réglementaire		Joueur du club organisateur et/ou autre joueur refusant la cadence		
3.6. §4 Compo - feuille de match	Trou sur la feuille de match		Premier échiquier vacant et les suivants		
3.6. §4 Compo - feuille de match	Joueur ne joue pas à l'échiquier inscrit sur la feuille de match.		Tous les joueurs en faute		
3.6. §6 Compo - feuille de match	Règle des 100 points.		Joueur(s) ayant le plus fort Elo		
3.6. §7/8 Compo - feuille de match	Equipe = ronde précédente. Aucun joueur ne peut jouer une partie dans une autre division pour cette ronde.		Tous les joueurs en faute, dans l'équipe où ils jouent		
3.6. §10 Compo - feuille de match	Compo d'équipe exempte ou bénéficiant d'un forfait non transmise avant 22h		Tous les joueurs en faute		
3.7 a) Composition des Equipes	Non licencié	-2 et gain adverse			
3.7 c) Composition des Equipes	Joueur qui a déjà joué 3 fois en division supérieure		Joueur en faute et les suivants		
3.7 d) Composition des Equipes	Joueur qui a déjà joué dans une autre équipe de la même division		Joueur en faute et les suivants		
3.7 e) Composition des Equipes	Règle du N-1		Echiquier concerné / marque de -1		
3.7 f) Composition des Equipes	4 joueurs ayant joué au moins 1 fois pour l'équipe		Joueur en faute et les suivants		
3.7 g) Composition des Equipes	3 mutés maximum		Joueur en faute et les suivants		
3.7 h) Composition des Equipes	5 joueurs français ou U.E.		Joueur en faute et les suivants		
3.7 i) Composition des Equipes	1 joueur masculin / féminin		Dernier échiquier / marque de -1		
3.7 j) Composition des Equipes	Joueur 2400 et + en Nat.IV ou moins (sauf si moins de 2 équipes en Nat. III et +)		Joueur en faute et les suivants		
3.8 §1/5 Forfaits sportifs	5 joueurs forfaits = Forfait équipe	Points de Match : 3-0 Points de Parties : 5-0		N1=750€ / N2=400€ / N3=300€ (x 2 si dernière ronde)	
3.8 §3/4 Forfaits sportifs – Indiv.	Forfait individuel			Nat.I 200€ - Nat.II & III 100€ (à partir du 4e dans la même équipe)	
3.8 §6 Forfaits sportifs – Equipe	2e forfait équipe même saison			Exclu du championnat pour la saison suivante.	
3.11 a) Transmission des résultats	Dépassement 22h le soir même			1° 25€ ; 2° 50€ ; 3° 75€ etc.	
4.1 §2 Points de parties	Si une partie a été jouée sur un échiquier suivant un échiquier avec forfait sportif.	-1 et gain adverse			
4.1 §2 Points de parties	Joueur masculin / féminin	-1 et gain adverse Cf 3.7.j			
4.1 §2 Points de parties	Forfait sportif	0 dans tous les autres cas			
4.1 §3 Points de parties	Forfat administratif	0 sauf si 3.7	1 pt pour joueur vainqueur sauf si lui-même en infraction		
4.1 §3 Points de parties	Gain par sanctions ≥ 5-0	5-0 Maximum			
4.2 §3 Points de match	Match perdu par forfait sportif	0 pt de match			
4.2 §3 Points de match	Match perdu par forfait(s) administratif(s)		1 pt de match		
4.3 §1 Forfaits équipe	Forfait 50% des matches et +	Résultats non comptabilisés = Forfait Général			Exclu du championnat pour la saison suivante.
4.3 §1 Forfaits équipe	Forfait -50% des matches	Résultats comptabilisés			